



**Déplacement de l'Ordre national  
des architectes en Martinique,  
Guadeloupe et Guyane**

**L'ARCHITECTURE  
COMME SOLUTION :  
HABITAT,  
PATRIMOINE,  
PRÉVENTION DES  
RISQUES**

---

**Janvier 2023**



*Christine Leconte, présidente du Conseil national de l'Ordre, Christophe Millet, trésorier, et Georges Ursule, président du Conseil régional de l'Ordre des architectes de Guadeloupe, en visite à Pointe-à-Pitre avec l'architecte Véronique Bigeard.*

**La délégation emmenée par Christine Leconte, présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes, accompagnée de Christophe Millet, trésorier, s'est rendue en Guadeloupe, Martinique et Guyane en janvier 2023. Elle a été accueillie sur place par les présidents des conseils régionaux de l'ordre, Georges Ursule, Jean-François Caclin et André Barrat, afin de rencontrer les élus locaux et les acteurs de la politique du logement pour mieux appréhender les problématiques liées à l'habitat dans ces territoires.**

**U**ne ville reliée à la terre par un pont suspendu tenu par une arche aérienne. Soudain, ce pont s'effondre, pulvérisé par un cyclone et la ville se retrouve coupée du monde. C'est le scénario catastrophe redouté par la commune du Prêcheur, en Martinique. Comme l'ensemble de l'île, la ville est soumise à de nombreux risques climatiques : tempêtes, lahars (les coulées de boue volcanique de la Montagne Pelée), inondations, mais aussi recul du trait de côte. La mer avance de

plusieurs dizaines de centimètres chaque année ; en 70 ans la plage a perdu près de 80 mètres, laissant les habitations et la population sous la menace de submersion.

Pour y faire face a été lancé le programme OPHROM (Opérations d'Habitats Renouvelés en Outre-Mer), né du constat que, pour convaincre les populations de s'éloigner des zones exposées, il fallait leur proposer un nouvel habitat "désirable", dans lequel elles puissent se proje-

ter. Comme une illustration du plaidoyer du CNOA qui souhaite "associer les décideurs publics et les habitants, dans une vision à long terme". Une centaine de logements doivent être construits sur les hauteurs, ainsi qu'une école-refuge, qui, dans une démarche de résilience face au dérèglement climatique, servira d'abri en cas de catastrophe, explique Antoine Petitjean - de l'atelier Philippe Madec (APM) & associés, retenu pour conduire le projet. L'Ordre des architectes va prendre toute sa place





Visite commentée au Prêcheur par Antoine Petitjean, architecte au sein de l'atelier Philippe Madec, qui a présenté la stratégie d'adaptation territoriale au changement climatique et de recomposition spatiale de la commune, menée en partenariat avec le PUCA et la DEAL, en présence du maire Alain Germain Duton, des directeurs de l'agence des 50 pas (Hervé Hemonides) et du bailleur OZANAM (Joris Etienne).

**“ Nous appliquons des normes qui ne sont pas pensées pour nous.”**

pointent la dissonance entre des normes écrites à Paris - voire à Bruxelles - pour toute la France, y compris pour les particularités des territoires ultramarins. Un rapport sénatorial de 2021 déplore même une “inadaptation patente qui pèse sur l'activité économique”. *“Nous appliquons des normes qui ne sont pas pensées pour nous”*, dit Jean-François Caclin, président de l'Ordre en Martinique. Par exemple, normativement, les constructions sont conçues pour faire face à des vents de 250 km/h. Mais les cyclones Irma et Maria, en 2017, ont produit des rafales à 330 km/h. C'est de là que date la prise de conscience de l'urgence à agir. Autre exemple : les terrasses. Elles ne sont financées qu'à hauteur de 50% selon la norme. Or, aux Antilles, on vit en terrasse. Pourquoi ne pas changer le mode de financement ? Des initiatives émergent : Christine Leconte a rencontré la CERC (Cellule Economique Régionale de la Construction) de Martinique. Conjointement avec celle de Guadeloupe, elle a lancé le projet Bâtisolid, qui vise à adapter les normes françaises au contexte tropical des Antilles et notamment aux risques naturels et météorologiques méconnus dans l'Hexagone.

Visite du futur CHU à Pointe-à-Pitre qui comportera un procédé antisismique innovant et unique au monde.

dans cette entreprise : *“Au Prêcheur, nous avons un vrai laboratoire de ce qui peut être mis en place face aux problématiques du XXIème siècle. Il va falloir aider au plus vite pour que les maisons témoins sortent de terre”*, a déclaré la présidente Christine Leconte lors d'un déplacement d'une dizaine de jours aux Antilles et en Guyane, qui lui a permis d'appréhender toutes les facettes des problématiques liées à l'architecture ultra-marine.

En Guyane, le principal problème lié au climat est celui d'un territoire presque entièrement classé en zone inondable. Le premier réflexe de l'État a été de décréter une trop grande quantité de terrains non constructibles dans un territoire qui manque cruellement de foncier, avec un mal-logement endémique. Les architectes locaux, eux, proposent de s'affranchir de cette inconstructibilité et de bâtir des maisons sur pilotis.

Si le lien entre dérèglement climatique et fréquence accrue des tremblements de terre semble se préciser, la visite des représentants de l'Ordre au CHU de Guadeloupe, dans la commune des Abymes, prend tout son sens. Ce bijou de technologie, issu d'une prouesse technique inédite pour un établissement de santé, est adapté aux séismes : plus de

200 isolateurs antisismiques doivent permettre au bâtiment principal de supporter un déplacement de 40 centimètres en cas de fort tremblement de terre. Christine Leconte retient *“la complexité du projet et la réponse architecturale très efficace, la gestion des risques majeurs et notamment le volet parasismique pour protéger les malades avec des procédés innovants”*.

### **Adapter les normes nationales aux particularités locales**

Mais pour bien construire, suffisamment et avec l'adhésion des populations concernées, l'architecture et le bâtiment doivent s'adapter aux spécificités locales. Or, tous les acteurs





Pour les Conseils régionaux de l'Ordre des architectes (CROA), cette adaptation des normes doit aussi concerner les matériaux. La plupart est importée, ce qui engendre un surcoût à la construction, et la certification des matériaux locaux est très onéreuse. André Barrat, le président de l'Ordre de Guyane, fait le calcul : "Il y a plus de 200 essences de bois en Guyane, on en utilise 10. On pourrait au moins en utiliser 50, mais les 40 autres ne sont pas certifiées, il faut faire des études et ces études-là coûtent extrêmement cher. C'est un problème". L'autre écueil, c'est que le bois est plus cher que le béton, auquel pourtant il faut trouver une alternative tant il est énergivore. Ouvrir l'accès aux matériaux locaux est une des dix propositions phare d'un grand rendez-vous qui s'est achevé pendant la visite de Christine Leconte en Guyane : les Assises du logement, vaste projet de l'Ordre local au cours des derniers mois, avec la présence de l'ancienne ministre Christiane Taubira comme grand témoin. Ces Assises ont porté une vision transversale de la question du logement mais les normes, aspect très prégnant localement, y ont occupé une immense place.

Comme en écho, le CROA de Guadeloupe a organisé le Symposium caribéen et amazonien sur les matériaux durables. Pendant une durée de trois ans, l'objectif consiste à collecter des données locales sur les matériaux,

les tester, les normer, pour parvenir à des agréments afin de les utiliser dans les futurs projets. Le tout en coordination avec les assurances, puisque si les matériaux ne sont pas assurables, ils ne sont pas utilisables. Parmi les matériaux concernés, les pierres de lahars, la bagasse (le résidu fibreux de la canne à sucre), le bambou, la terre crue, les écailles de poisson et les sargasses, ces algues qui, pour l'instant, pourrissent la vie des Antillais par leur odeur et leur toxicité. Autant de ressources locales qui permettront au territoire de ne pas dépendre des importations.

**“ Dans le cadre des actions locales proposées, le CROA de Guadeloupe a organisé le Symposium caribéen et amazonien sur les matériaux durables. ”**



Restitution des Assises du logement, de l'habitat et du foncier à l'hôtel de ville de la Collectivité territoriale de Guyane, avec Christine Leconte, présidente du CNOA, Gabriel Serville, président de la Collectivité territoriale de Guyane, Christiane Taubira, ancienne Garde des Sceaux et grand témoin des Assises, Georges Ursule président du CROA Guadeloupe à côté du représentant du préfet de la Guyane.





**“ Dans les trois territoires, s’il est un type de démolition que l’on ne veut pas pratiquer, c’est bien celui des maisons créoles. ”**

Visite du Patio19 installé au cœur du vieux centre patrimonial de Fort-de-France (bénéficiaire du programme Action cœur de ville) dans une maison créole rénovée durable, avec Christophe Millet, trésorier national, Christine Leconte, présidente du CNOA, David Fontcuberta, vice-président du CROA Martinique et Jean-François Caclin, son président.

### **Construire mieux, en tenant compte du patrimoine**

Comment réhabiliter sans démolir, rénover en préservant le patrimoine ? Cette question a été au cœur du déplacement de la délégation nationale qui, en posant le pied en Guadeloupe, a pu apprécier la richesse historique de Pointe-à-Pitre, mais aussi un patrimoine architectural laissé à l’abandon. La commune de 15 000 habitants est engagée dans les programmes Action Cœur de Ville et NPNRU (Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine), qui visent à en renforcer l’attractivité via de grands travaux de



rénovation. Au détour d’une rue, un immeuble typique de l’architecture du XIX<sup>ème</sup> siècle a bénéficié d’une rénovation à l’identique. Pour Christine Leconte, *“ces programmes sont essentiels pour les habitants. La qualité du bâti, des espaces publics agréables, ombragés, avec moins de voitures et plus de lieux de vie sont des composantes prioritaires dont il faut tenir compte”*. D’ailleurs, la présidente investit sa visite d’une réelle mission : *“C’est important d’être sur le terrain pour appréhender les difficultés de mise en place des politiques publiques, pour comprendre les priorités des habitants de Guadeloupe et faire remonter au niveau des services de l’État les difficultés qui sont rencontrées ici pour mettre en œuvre un habitat de meilleure qualité pour les Guadeloupéens”*.

En Martinique, une dizaine de communes a intégré le programme Petites Villes de Demain, qui leur permet de bénéficier d’un soutien spécifique de l’État et de ses partenaires pour mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Les architectes tiennent à prendre toute leur place dans ce dispositif. Pour Jean-François Ca-

**“ La qualité du bâti, des espaces publics agréables, ombragés, avec moins de voitures et plus de lieux de vie pour les habitants sont des composantes prioritaires.”**

clin, *“Les architectes peuvent être très en amont dans la réflexion sur la revitalisation, la réhabilitation des villes et pas juste en bout de chaîne pour faire des bâtiments”*. C’est là que le dispositif 1 maire, 1 architecte, porté par le CNOA, entre en action. L’idée est qu’il n’existe plus en France de commune délaissée en matière d’accompagnement. Chaque maire doit pouvoir avoir un “professionnel du cadre de vie” pour l’aider en matière d’ingénierie territoriale, dont les trois territoires visités par la délégation se plaignent manquer, avec des conséquences concrètes sur l’avancement des travaux de rénovation urbaine.





Rencontre avec les architectes de la Guyane, en présence du Directeur de la DAC, Cyril Goyer, de l'Architecte des bâtiments de France, Patrick Lebris, de la Directrice du CAUE, Anais Durand, et du Président de la MAGUY, Jérémy Fernandez-Bilbao, et de son équipe, dans les locaux de l'Ordre de la Guyane

La Guyane, comme d'ailleurs les îles antillaises, doit faire face à une réalité criante : celle de l'habitat informel. Construits sans droit ni titre, souvent non raccordés à l'électricité, aux égouts ou à l'eau potable, ces logements répondent à la démographie dynamique de la région (croissance et jeunesse de la population, immigration), mais aussi à la sous-production de logements sociaux. À Saint-Laurent-du-Maroni, le bâti spontané représente 60 % de l'habitat. Il constitue un véritable défi pour tout l'écosystème de la construction. Le CROA de Guyane demande aux parlementaires de l'aider au niveau législatif à trouver des dispositifs de relogement viables et aux mairies de simplifier les PLU pour faciliter les autorisations. Il propose également sa contribution aux constructeurs, parties prenantes des projets à venir.

Dans les trois territoires, s'il est un type de démolition que l'on ne veut pas pratiquer, c'est bien celui des maisons créoles. D'abord parce que les habitants y sont attachés et aiment y vivre ; c'est le cas au Prêcheur, où les projets de relogement tiennent compte de cet attachement et promeuvent donc des logements de petite taille pour la relocalisation. En Guyane, la problématique est un peu différente. Les maisons créoles sont habitées par des personnes

âgées qui, un jour, décèdent. Leurs enfants délaissent cet habitat jusqu'à ce qu'il se délabre complètement, obligeant à la démolition. À Cayenne, la maire Sandra Trochimara sollicite donc les bailleurs pour venir se positionner sur des maisons créoles afin de les préserver en tant que patrimoine architectural du territoire. L'éventail du champ d'action des architectes est donc très large. Encore faut-il que la formation suive, localement, ne serait-ce que pour savoir exploiter les matériaux du cru. L'Ordre de Guadeloupe et celui de Martinique envisagent la création d'une école commune, peut-être en coordination avec un établissement national. Ces deux instances font par

ailleurs partie de la Fédération Panaméricaine des Associations d'Architectes où un travail collégial s'effectue pour créer des passerelles entre les différents enseignements. L'Ordre de Guyane plaide pour une spécialisation amazonienne des études.

**“ À Cayenne, la maire Sandra Trochimara sollicite les bailleurs pour se positionner sur des maisons créoles afin de les préserver en tant que patrimoine architectural du territoire. ”**





Pré-inauguration de l'exposition sur le festival d'architecture Matjoukann à Saint-Pierre, dans l'ancienne Bourse du Commerce, honorée de la présence du préfet de la Martinique, Jean-Christophe Bouvier et du maire de Saint-Pierre, Christian Rapha.

## “ Quel meilleur outil que la culture pour faire entrer la population dans l'univers méconnu des architectes ? ”

trois présidents des conseils régionaux se sont montrés heureux de l'intérêt pour leurs territoires. Le chantier est immense mais ils savent pouvoir compter sur le Conseil national pour porter leurs requêtes et leurs problématiques au sommet de l'État. Pour la présidente, ce déplacement met en exergue « un besoin que les outils de l'État soient adaptés à ces territoires et qu'ils puissent s'en saisir, parce que parfois les outils existent mais pas le lien qui leur permet de se les approprier et d'en faire de vraies politiques territoriales adaptées à leurs aménagements ». La voix du CNOA portera ce message.

### Les habitants, premiers acteurs de leur logement

Au niveau national, l'Ordre des architectes est très soucieux d'associer les populations aux projets de logements qui les concernent. De la conception à la remise des clés. Cela vaut pour les relocalisations, la sortie de l'habitat indigne, la rénovation des centres urbains, les mobilités douces. En Guadeloupe, les représentants de la profession lancent les Matinée de l'Ordre : des tables rondes mensuelles associant tous les acteurs pour discuter de tous les sujets liés à l'habitat. Georges Ursule, le président du CROA Guadeloupe, est enthousiaste : *"C'est notre chantier, pour s'ouvrir vers le public et vers nos confrères et pour, à terme, sortir un Livre blanc "architecte et population" "*.

Et quel meilleur outil que la culture pour faire entrer la population dans l'univers méconnu des architectes ? C'est l'idée du CROA Martinique, qui a associé le festival Matjoukann aux Journées Nationales de l'Architecture. Des installations éphémères ont été réalisées sur des ruines de la commune de Saint-Pierre pour les mettre en valeur et redynamiser la ville. Six projets ont été menés et des prestations artistiques et culturelles ont été réalisées sur chacun

des sites. L'adhésion des habitants pour cette première édition a été immédiate : plus de 3 000 personnes sont venues en deux jours.

Comme le festival a placé un projecteur sur la ville de Saint-Pierre, la visite de Christine Leconte et de Christophe Millet outre-mer a placé un projecteur national sur la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe. Les

Lauréat français Green solutions Awards 2019 Grand Prix Ville durable / Grand prix de l'aménagement Mieux bâtir en terrains inondables, 2015, Architecte : STOA





Déplacement de l'Ordre national des architectes  
en Martinique, Guadeloupe et Guyane

## L'architecture comme solution : habitat, patrimoine, prévention des risques



[www.architectes.org](http://www.architectes.org)



Tour Maine Montparnasse  
33 avenue du Maine  
BP154  
75755 Paris cedex 15